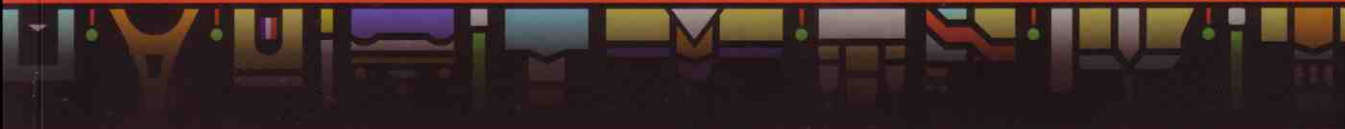


*The*  
**LEGAL**  
**500**  
**PARIS**

LES ACTEURS DU DROIT  
DES AFFAIRES A PARIS

**Edition 2012-2013**



Delphine Touboul de **Bersay & Associés** traite de nombreux contentieux de marques. Pascal Kamina a quitté le cabinet.

Jean-Marc Coblence dirige l'équipe de **Coblence & Associés** dans laquelle figure également Jean-Philippe Sala-Martin. Le cabinet intervient notamment dans des litiges en contrefaçon de brevets ou mettant en jeu des droits de retransmission audiovisuelle.

Bruno Ducoulombier de **Field Fisher Waterhouse** traite notamment de contentieux en contrefaçon de marques, dessins et modèles.

**Granrut Avocats** intervient dans de nombreux litiges de marques et assiste également ses clients au plan du conseil. Le CNRS et RFF figurent dans le portefeuille de clientèle. L'équipe est animée par Richard Milchior, Anne Cousin et Jean Castelain qui est incontournable pour les litiges de droits d'auteur et en contrefaçon dans les domaines de l'audiovisuel et du disque.

Marie-Hélène Tonnellier de **Latournerie Wolfrom & Associés** affiche une forte connaissance du secteur des technologies et de l'internet. Elle intervient dans des procédures en récupération de noms de domaines et gère des dossiers en contrefaçon de marques sur internet.

L'équipe de quatre avocats de **SBKG & Associés** est dirigée par Delphine Brunet-Stoclet, quand Maria Luisa Arce-Torrecilla, une ancienne CPI, joue également un rôle de premier plan. L'expertise couvre les droits d'auteur, les marques, dessins et modèles. L'équipe conseille de nombreux clients issus du secteur du design et de l'ameublement. Bonder & Wodiczko, JJA et Vitry Frères font appel au cabinet.

Bertrand Liard de **White & Case LLP** intervient notamment sur les questions de contrats de licence et de droits d'auteur. Il traite également le contentieux.

L'activité de droit de la propriété intellectuelle et des technologies de **Wilhelm & Associés** est développée par deux associés, cooptés en 2012. Valérie Lévy est une experte du droit d'auteur, des dossiers de concurrence déloyale et du secteur des jeux en ligne. Edouard Bloch est un spécialiste de la propriété industrielle qui se voit confier des contentieux de marques et de brevets. Il mène également une activité dans le secteur des médias, de la communication et du sport.

## Boutiques

**Armengaud Guerlain** offre *'d'excellentes prestations'* et un *'conseil sage et stratégique'*. Le cabinet rassemble de solides expertises en contentieux des marques et des brevets. Il est sollicité par de grands clients du luxe, de la santé et de l'industrie dans le cadre de dossiers de premier plan. La base de clientèle comprend des multinationales, des inventeurs, des titulaires de droits d'auteur et des associations. L'activité est dirigée par Stéphane Guerlain, Jacques Armengaud et Catherine Mateu.

**Cousin & Associés** est réputé pour son expertise en contentieux de brevets et gère notamment de nombreux dossiers dans le domaine de la pharmacie. Le cabinet est également très actif, et souvent victorieux, sur le contentieux de marques. L'équipe de six avocats est rapide, efficace et accessible. L'activité est dirigée par Pierre Cousin qui dispose d'une expertise incontournable en contentieux de brevets, Myriam Moatty et Sandrine Bouvier-Ravon qui interviennent en droit des marques, brevets, dessins et modèles, et Jean-Martin Chevalier qui traite du contentieux de brevets et qui est un spécialiste en matière d'obtention végétale.

Michel-Paul Escande de **Cabinet Escande** est un remarquable expert du droit des marques.

**Hoyng Monegier LLP** est *'fortement recommandé'*. Créé en 2011, le cabinet se positionne comme la seule boutique du marché dédiée à la propriété industrielle de véritable dimension européenne (le cabinet possède des bureaux aux Pays-Bas, en Belgique et en Espagne). L'équipe est *'très réactive, pragmatique et très compétente techniquement'*. Composée de sept avocats, elle est emmenée par le très réputé Denis Monégier du Sorbier dont l'activité est fortement axée sur le contentieux de brevet, *'excellente'* Marie Georges-Picot et Sophie Micallef. Le cabinet affiche de fortes expertises en droit des marques et des brevets. Il gère des contentieux de brevets stratégiques dans le secteur de la santé. L'Oréal, Lagardère, Phillips et Saint Gobain font régulièrement appel au cabinet.

Selon plusieurs grands groupes internationaux, **Véron & Associés** représente pour un client *'la meilleure chance de gagner un procès en contentieux de brevets en France'*. Le cabinet est entièrement et uniquement spécialisé dans le contentieux de brevets à travers une *'excellente équipe'* d'une quinzaine d'avocats emmenés par Pierre Véron. Isabelle Romet, Thomas Bouvet et Sabine Agé sont également

## RECOMMANDE :

### Propriété intellectuelle

#### Boutiques

Armengaud Guerlain  
Cousin & Associés  
Cabinet Escande ●  
Hoyng Monegier I.P.  
Véron & Associés

1

Cabinet Antoine & Benoliel  
Cabinet Bouchara Avocats  
CCK Avocats  
Casalonga Avocats  
Duclos Thorne Mollet-Viéville & Associés  
Greffe  
Hirsch & Associés  
Hollier-Larousse & Associés  
Laude Esquier Champey  
Lavoix Avocats  
Cabinet Schertenleib

2

Arénaire  
Borowsky & de Baecque  
Feral-Schuhl/Sainte-Marie  
Gilles Vercken Avocats  
HUGOTAVOCATS  
Noésis Avocats  
Pierrat  
Teissonnière Sardain Chevé

3

Les cabinets d'avocats sont classés par groupes et par ordre alphabétique au sein de chaque groupe.

● Ce symbole indique qu'une carte professionnelle du cabinet est présentée dans la partie répertoire.



recommandés. Le cabinet rassemble des expertises dans de nombreux domaines industriels et a obtenu une série de victoires en 2010 et 2011. Il a notamment remporté un contentieux stratégique pour Novartis dans une affaire qui l'opposait à Johnson & Johnson et qui portait sur des lentilles de contact.

Le **Cabinet Antoine & Benoliel** est animée par deux associées 'pugnaces' que sont Muriel Antoine-Lalance et Sylvie Benoliel-Claux. L'équipe de cinq avocats affichent de fortes expertises en matière de marques, dessins et modèles.

Le **Cabinet Bouchara Avocats** dispose d'une 'très grande expertise en matière de propriété intellectuelle, de droits d'auteur et de droits à l'image'. Le cabinet offre aux clients 'une confiance à tous les niveaux', une 'réactivité impressionnante' et une 'efficacité remarquable'. L'équipe de quatre avocats, 'chaleureuse et dynamique', est emmenée par Vanessa Bouchara, une professionnelle qui 's'investit personnellement dans les dossiers' et qui 'connaît parfaitement le secteur de la mode'. Le cabinet intervient dans de nombreux litiges de marques, dessins et modèles, notamment dans le secteur du luxe. Il a également obtenu une décision significative ayant trait à l'outil de suggestion automatique de Google.

**CCK Avocats** est apprécié pour la 'justesse et l'honnêteté' de son travail. Le cabinet est reconnu pour sa forte connaissance des secteurs du textile et de la mode avec Corinne Champagner Katz qui a initié le concept d'avocat présent dans les salons professionnels. L'équipe, qui compte également dans ses rangs la nouvelle promue Charlotte Galichet, intervient dans de nombreux contentieux de marque, de droits d'auteur et de contrefaçon de dessin de tissu. Le cabinet est également actif aux niveaux du suivi de la surveillance douanière, de la création de réseaux de boutiques, des baux commerciaux et des acquisitions de fonds de commerce.

**Casalonga Avocats** rassemble une dizaine d'avocats qui interviennent sur la gestion de portefeuilles, le contentieux et les noms de domaine. Le cabinet travaille en étroite collaboration avec le CPI **Bureau D.A Casalonga-Josse**.

**Duclos Thorne Mollet-Viéville & Associés** rassemble huit associés et une quinzaine de collaborateurs. Le cabinet est un conseil de référence en matière de marques et également de contentieux de brevets avec Thierry Mollet-Viéville et Thomas Cuhe.

**Greffe** est réputé pour son excellente expertise sur les dossiers de marques, dessins et modèles. Le cabinet est dirigé par François Greffe et Pierre Greffe.

**Hirsch & Associés** intervient en droit des marques et de brevets. Marc-Roger Hirsch et Gérard-Gabriel Lamoureux sont en charge de l'équipe – Denis Schertenleib a monté son propre cabinet, **Cabinet Schertenleib**.

**Hollier-Larousse & Associés** possède de solides compétences en contentieux de brevet avec Christian Hollier-Larousse, tandis qu'Annette Sion gère les dossiers de marques, de droits d'auteur et accompagne des producteurs et réalisateurs de cinéma sur la gestion de leurs droits à l'image. De grandes sociétés françaises, des laboratoires, des CPI et également de jeunes créateurs de l'habillement font régulièrement appel aux services du cabinet.

L'équipe de **Laude Esquier Champey** est dirigée par 'la brillante et pragmatique' Sophie Havard Duclos. Olivier Laude et Victor Champey sont également actifs dans les dossiers. Le cabinet est doté d'une forte expertise contentieuse en matière de droit des marques et droits d'auteur. Il représente de grands clients français et internationaux dont Accor, Dailymotion, Yahoo! et eBay.

L'équipe de sept avocats de **Lavoix Avocats** est dirigée par Serge Binn, Cyrille Amar et Grégoire Goussu. Elle rassemble de fortes expertises en droit des brevets, droit des marques et possède un pôle de compétences dédié à la lutte anti-contrefaçon. Le cabinet conseille de grands comptes issus des secteurs de la pharmacie, de l'électronique et du luxe. L'équipe intervient dans plusieurs dossiers internationaux et bénéficie de l'expertise technique de **Lavoix**.

**Cabinet Schertenleib** a vu le jour en 2011. Le cabinet a été créé par Denis Schertenleib qui exerçait auparavant chez **Hirsch & Associés**. Avocat, solicitor et docteur en neurobiologie moléculaire, il affiche 'un profil parfait pour la gestion des contentieux de brevets' et 'le client sait que sous son autorité, le dossier est entre de bonnes mains'. Il est très actif dans le secteur des sciences de la vie et intervient dans des affaires portant sur les produits phares des fabricants de médicaments.

Pierre Massot d'**Arénaire** témoigne 'd'une grande expertise du conseil et du contentieux en matière de marques, de dessins et de modèles', ainsi que 'd'une grande écoute du client'. Il possède une forte connaissance des secteurs du design, de l'ameublement, de la mode et de la décoration et développe son intervention dans le domaine de l'architecture.